

# ville de PÉRONNAS flash

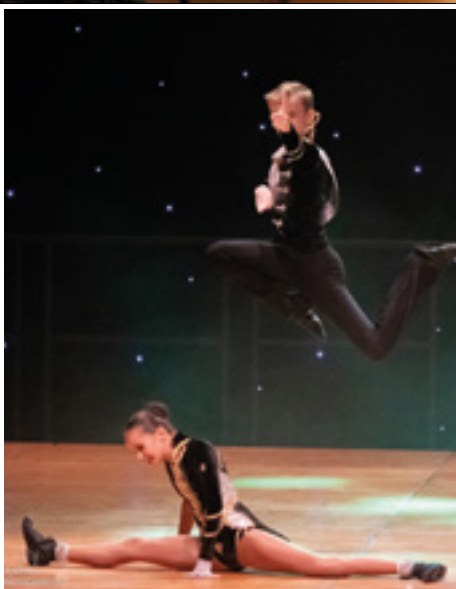
[www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr)

[f](#) @PERONNAS

[t](#) @Peronnas01

[i](#) @peronnas

Bulletin municipal . n°157 Mars 2024



# SOMMAIRE

-  **4** AGENDA
-  **5** ÉTAT CIVIL
-  **6** VISAGES
-  **7** ACTUALITÉS
-  **8** INFOS MUNICIPALES
-  **9** TRAVAUX
-  **12** URBANISME
-  **15** CCAS
-  **16** VIE À PÉRONNAS
-  **18** JEUNESSE
-  **20** MÉDIATHÈQUE
-  **21** AGORA
-  **22** ENVIRONNEMENT  
& DÉVELOPPEMENT  
DURABLE
-  **24** SÉCURITÉ
-  **25** COMMUNIQUÉS
-  **26** PAROLE AUX  
ASSOCIATIONS

# RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE PÉRONNAS  
Place de la Mairie BP 20  
01960 Péronnas  
Tél 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48  
info@peronnas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC  
Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Vendredi de 9h à 17h sans interruption

LES ÉLUS À VOTRE DISPOSITION  
En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous,  
un adjoint est à votre disposition au 06 80 53 07 98

## NUMÉROS D'URGENCE

- 112** Numéro d'appel d'urgence européen
- 15** Le service d'aide médicale urgente (SAMU)
- 17** Police Secours
- 18** Sapeurs-pompiers
- 114** Numéro d'urgence pour les personnes  
sourdes et malentendantes
  
- 04 74 47 20 20** Commissariat de Bourg-en-Bresse
- 09 72 67 50 01** Urgence électricité
- 08 00 47 33 33** Urgence gaz
- 04 72 11 69 11** Centre antipoison de Lyon
- 06 82 80 26 19** Urgence assainissement / eau  
en soirée, week-end et jours fériés.
- 04 74 24 49 49** Grand cycle de l'eau du lundi  
au vendredi 8h30 -12h et 13h30-17h

## FLASH N° 157 - MARS 2024

Place de la mairie - BP 20 - 01960 PÉRONNAS  
info@peronnas.fr

Bulletin municipal trimestriel gratuit N°ISSN 1269-665X

DIRECTEUR DE PUBLICATION	Hélène CEDILEAU
RÉDACTION	Mairie, population et associations
CRÉDITS PHOTOS	Mairie et associations
CONCEPTION GRAPHIQUE IMPRESSION	Service communication - Imprimerie GONNET - Labélisée Origin'Ain
DISTRIBUITION	Ville de Péronnas
<b>Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC issu de forêt gérée durablement. Pour tout problème de distribution : appelez la Mairie au 04 74 32 31 50.</b>	
TIRAGE	3 600 exemplaires



La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.



Ce document doit être recyclé



## Vous êtes au cœur de l'action publique et de nos projets

La ville de Péronnas a engagé ces derniers mois plusieurs programmes structurants pour que Péronnas grandisse, s'adapte, se transforme afin d'être à la hauteur des défis de demain.

Devant l'importance de ces projets, nous avons souhaité que vous soyez au cœur de la vie de la cité. D'observateurs, vous êtes devenus acteurs de notre territoire.

Vous nous avez élu et accordé votre confiance sur un programme bien défini. Mais son élaboration et sa mise en œuvre doivent être collectives. Les concertations, les réunions publiques, les échanges participatifs prennent une place de plus en plus importante dans la construction de nos projets. Elles permettent à chacun de s'exprimer, de participer à la vie

du territoire, de confronter avis et expériences de façon libre et sans scénario préétabli. Ce qui est fondamental dans nos projets, c'est qu'ils appartiennent à tous les Péronnassiens. Quel que soit votre quartier, que vous soyez habitant de la commune depuis 30 ans ou 30 jours, vous pouvez prendre part à ces échanges.

### Pour tout projet structurant le processus est le même :

1. Élaboration de l'étude d'avant-projet (AVP) qui détermine les objectifs et les grands principes du projet.
2. Présentation du projet à l'occasion de réunions de concertation afin de recueillir vos avis, vos propositions, vos craintes...
3. Élaboration de l'avant-projet définitif (APD) qui reprend vos avis et propositions.
4. Phase de travaux.

L'exercice de concertation est bien connu et il s'est même multiplié ces dernières années :

- **En 2020**, nous avons lancé une étude d'opportunité et de besoin concernant la construction d'un nouveau restaurant scolaire en concertation avec les utilisateurs : enseignants, le centre de loisirs, les agents, les parents d'élèves, les élus. Fin des travaux prévue au deuxième trimestre 2024.
- **Le 13 avril 2022** : réunion publique de présentation du collège Les Côtes (maîtrise d'ouvrage départementale). Fin des travaux 2026.
- **Le 12 avril 2023** : réunion publique de présentation du giratoire Mermoz (maîtrise d'ouvrage départementale). Travaux terminés.
- **Le 8 novembre 2023** : réunion publique de concertation pour l'aménagement de la place du cœur de ville. Travaux 2025-2026.
- **Le 29 novembre 2023** : présentation publique de la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Fin 2025.
- **Le 22 janvier 2024** : présentation publique du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- **Le 7 février 2024** : concertation publique pour la requalification de la route de Lyon (maîtrise d'ouvrage Grand Bourg Agglomération). Début des travaux automne 2025.

Nos projets sont uniques, ils ne seront la réplique d'aucun autre mais ils seront les nôtres, ceux que nous avons construits ensemble.

**Bien fidèlement,  
Hélène CÉDILEAU  
Votre Maire**



# AGENDA

## MARS

- 2 mars : **Safari truites** - Pêche et Loisirs - Étang des Carronnières
- 2 mars : **concert** - Mosaique - Auditorium
- 2 mars : **Banquet de classes** - Classes 4 et 9 - salle des fêtes
- 6 mars : **Tournoi** - Club de Scrabble - Rotonde 75
- 9 et 10 mars : **Salon des vins** - Péronnas Animation Culture - salle des fêtes
- 9 mars : **Ouverture de la pêche** - Pêche et Loisirs - Étang des Carronnières
- 16 mars : **Assemblée générale France Adot** - Rotonde 220
- 16 mars : **Spectacle Le grenier à malices** - Pass culturel - Auditorium
- 17 mars : **Salon du bien-être** - Bellegaïa - salle des fêtes
- 17 mars : **Animation doubles crêpes déguisés** - ASP Tennis - club house tennis
- 19 mars : **Cérémonie Cessez le feu en Algérie** - Monument aux morts et Rotonde 220
- 23 mars : **Concours de belote** - Classes 3 et 8 - Rotonde 220
- 23 mars : **Assemblée générale** - France Rein - Rotonde 75
- 23 mars : **Nettoyage de printemps** - Rotonde 220

## AVRIL

- 6 avril : **Jambon à la broche** (feu de bois) - Classes 3 et 8 - place de la Mairie
- 8 avril : **Don du sang** - Amicale des donneurs de sang - Espace Rencontre
- 9 avril : **Forum de l'évolution professionnelle** - CIBC - salle des fêtes
- 10 avril : **Tournoi** - Club de Scrabble - Rotonde 75
- 13 avril : **Concours de belote interne** - FNACA - Rotonde 220
- 14 avril : **Tournoi National** - Club de Scrabble - salle des fêtes

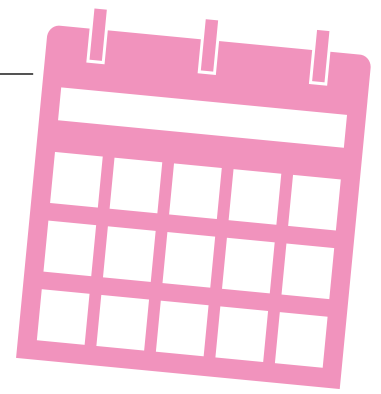
- 6 avril : **Journée Mondiale de Parkinson** - France Parkinson - Rotonde 220 et 75
- 27 avril : **Thé dansant** - Classes 4 et 9 - salle des fêtes
- 28 avril : **Journée des déportés** - Monument aux morts et Rotonde 220

## MAI

- 3 au 5 mai : **Gala** - Académie Sports de Contacts (ASCP) - salle des fêtes
- 4 mai : **Expo vente porcelaine** - Passion porcelaine - Rotonde 75
- 6 mai : **Concours de coïnche** - Les Amis de la Rotonde - Rotonde 220 et 75
- 8 mai : **Cérémonie commémoration «39 - 45»** - Monument aux morts et Rotonde 220
- 10 mai : **But d'honneur** - Pétanque Club - Boulodrome et aire de loisirs
- 23 mai : **Conférence MAÏF** - salle des fêtes
- 26 mai : **Farfouille** - Sou des écoles - Parking salle des fêtes
- 31 mai : **Projection vidéo** - Les Amis de la Rotonde - Rotonde 220
- 31 mai au 3 juin : **Péronnas en fête** - Mairie - Parking salle des fêtes

## JUIN

- 5 juin : **Tournoi** - Club de Scrabble - Rotonde 75
- 6 juin : **Cérémonie commémoration des FUJ** - Monument aux morts - mémorial Bourbouillon St-André/Vieux-Jonc
- 7 au 9 juin : **Festival musique classique** - Val d'Orphée - Auditorium
- 9 juin : **Élections européennes**
- 12 au 16 juin : **Concert** - Arabesque - Auditorium
- 13 juin au 7 juillet : **Tournoi open seniors** - ASP Tennis - courts Tennis et club House et Corsec



- 14 juin : **Fête de la musique** - place de la Mairie
- 14 juin : **Congrès départemental** - FNACA - salle des fêtes
- 20 juin : **Don du sang** - Amicale des donneurs de sang - Espace Rencontre
- 21 et 22 juin : **Représentation atelier théâtre** - JyX Compagnie - Auditorium
- 22 juin : **Show danse** - Diam's club - salle des fêtes
- 22 au 23 juin : **20<sup>ème</sup> anniversaire de Pêche et Loisirs** - Étang des Carronnières
- 26 juin : **Gala de danse** - Arts Cosmopolit'Ain - Dans Art - Auditorium
- 28 juin : **Projection vidéo** - Les Amis de la Rotonde - Rotonde 220
- 28 juin : **Assemblée générale** - Bluepatt Country - Rotonde 75
- 29 juin : **Gala de danse** - Team Arnaud Show - salle des fêtes

\*Sous réserve d'annulation.



# ÉTAT CIVIL

## Unions

Afin de respecter la vie privée de chacun et d'être en accord avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) seuls les événements pour lesquels la famille a donné son accord sont publiés.

### MARIAGE

Le **6 janvier 2024**, Pierre MARCHAND et Maëlle DA SILVA.

### PACS

Le **22 février 2024**, Anaïs NICOLAS et Alexandre CURRAT

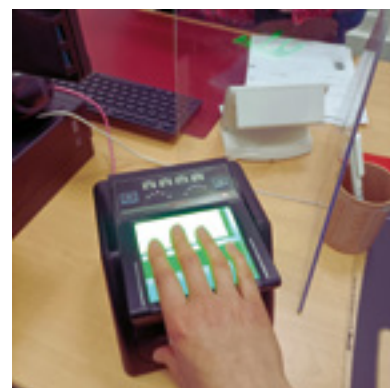
Vous souhaitez publier dans le flash un avis de décès, un avis de naissance ou une photo de mariage, contactez le service état civil afin de compléter un formulaire autorisant la publication.

**Envoyez votre demande par mail à :**  
[etat.civil@peronnas.fr](mailto:etat.civil@peronnas.fr)

## CNI et Passeports

Les demandes de renouvellement de titre d'identité (carte d'identité et/ou passeports) pour changement d'adresse sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

**La priorité est donnée au renouvellement des titres d'identités périmés.**



**Pour vos démarches, plus d'informations sur [www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr) - rubrique "Vos démarches"**



## Recensement citoyen

**Votre ado vient d'avoir 16 ans ? Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.**

Cette obligation légale est à **effectuer dans les 3 mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle sera réclamée à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

**Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent se présenter en Mairie pour régulariser leur situation.**



## Simulateur de PACS et de mariage

**Vous souhaitez vous pacser ou vous marier ? Découvrez le nouveau simulateur en ligne pour vous aider à constituer votre dossier.**

Ce simulateur vous permet de connaître en 5 minutes les documents à fournir.

C'est un gain de temps pour vous et les agents de l'état civil.



**Rendez-vous sur :**

- [www.service-public.fr/simulateur/calcul/ListeDocumentsPourUnPacs](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/ListeDocumentsPourUnPacs)
- [www.service-public.fr/simulateur/calcul/ListeDocumentsPourMariage](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/ListeDocumentsPourMariage)

## M. Daniel BILLOUD nous a quitté



Monsieur Daniel BILLOUD est décédé le **31 décembre 2023** à l'âge de 81 ans.

Il avait repris le restaurant "La Grenouille Bressane" à Péronnas après avoir bien bourlingué. Sa carrière avait commencé à l'âge de 14 ans, à l'hôtel de l'Europe puis s'est poursuivie au casino de Divonne, chez Point à Vienne (Isère) et chez Maxims à Paris. Une expérience qui lui avait permis d'obtenir, entre autres, une belle réputation de maître saucier.

Connu pour ses grenouilles, le restaurant était devenu une institution. Le restaurant a fermé en 2017, après plus de cinquante années d'activités, tournant ainsi définitivement une page de la gastronomie locale.

Saucier de premier rang, aimable et toujours prêt à discuter avec sa clientèle, Daniel BILLOUD aura marqué l'histoire locale.

---

## Flora PELLISSIER : partie vers d'autres horizons



Présente au sein des services de la Ville de Péronnas depuis 12 années au poste de responsable de la restauration scolaire et l'entretien des locaux, Flora PELLISSIER est partie **le 24 janvier** dernier vers de nouveaux horizons professionnels. Nous la remercions pour ses années de service et lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour la suite de sa carrière.

## Julia DEPRez : nouvelle responsable de la restauration scolaire et de l'entretien des locaux

Julia DEPRez arrive de Saint-genis-de-Pouilly dans le Pays-de-Gex. Elle a intégré en janvier dernier les services de Péronnas.

Expérimentée dans la gestion de la restauration collective et la coordination d'équipes, elle a en charge la gestion du restaurant scolaire, la gestion de l'entretien de l'ensemble des locaux de la ville.

Elle est également responsable des agents de l'école maternelle Jeanine CHABIN. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !





## Du nouveau à la Maison de la Petite Enfance "Le Logis des Marmousets"

### Une nouvelle cour pour la sécurité des petits

Des travaux extérieurs ont été réalisés durant les vacances de la Toussaint 2023 :

- Réhabilitation des sols souples sous le préau afin d'offrir un espace extérieur sécurisé aux enfants.
- La cour a été ressablée afin de combler certaines ornières créées avec le temps pour offrir aux enfants un lieu de vie et d'épanouissement agréable.



### Santé et sécurité au travail :

Dans le cadre de notre politique de prévention et santé au travail, les agents de la Maison de la Petite Enfance ont été dotés de nouveaux équipements de protection individuelle (EPI).

La Mairie a fourni des protections auditives moulées à chacun des agents et une paire de baskets EPI colorées et adaptée à leur activité professionnelle.

Les agents des écoles ont également été équipés d'EPI spécifiques pour leurs différentes activités.



Françoise DUBOIS

### Un départ en retraite et trois nouveaux visages dans l'équipe

"J'ai aimé mon métier et le travail d'équipe dans cette crèche en particulier", indiquait **Françoise DUBOIS**, en prenant sa retraite le **1<sup>er</sup> janvier 2024**, après 32 années passées à la Maison de la Petite Enfance "le Logis des Marmousets" en tant qu'auxiliaire de puériculture. Françoise était présente dès l'ouverture de l'établissement, en **septembre 1991**. Elle aura accompagné de très nombreux enfants... Nous lui adressons tous nos vœux pour cette nouvelle vie de retraitée.

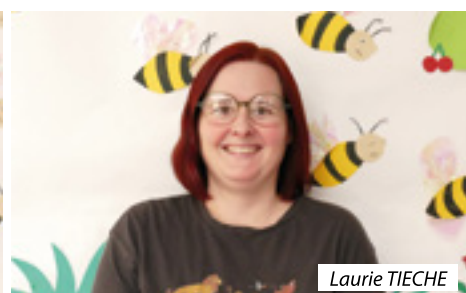
**Justine BRIDON**, infirmière à l'hôpital de Fleyriat, a rejoint l'équipe de la Maison de la Petite Enfance depuis le **13 novembre 2023**. Elle a en charge le suivi médical et assure une mission de prévention pour les enfants.

**Laurie TIECHE**, auparavant auxiliaire de puériculture aux urgences pédiatriques à l'Hôpital de Dijon puis auxiliaire de puériculture à la crèche d'Auxerre, est arrivée à Péronnas le **1<sup>er</sup> janvier 2024** et remplace dorénavant Françoise DUBOIS.

Enfin, la crèche a accueilli le **8 janvier 2024**, **Mathilde BOUNHOL** au poste d'auxiliaire de puériculture. Elle travaillait auparavant au sein d'une maternité privée sur Lyon.



Justine BRIDON



Laurie TIECHE



Mathilde BOUNHOL



## Retour en images sur la cérémonie des vœux du Maire



**Le 5 janvier dernier**, à l'occasion de la cérémonie des vœux, Madame le Maire et les élus ont effectué le bilan de l'année 2023 et présenté les projets à venir auprès des habitants.

Les danseurs du Diam's Club étaient présents et ont proposé 3 démonstrations de danse. L'accordéoniste, Nathalie BERNAT s'est également jointe à l'événement et a joué de nombreux morceaux de musique tout au long de la soirée. À l'occasion de son départ, Monsieur Bertrand GIROD, responsable du CIS de Seillon (Centre d'Incendie et de Secours), a été mis à l'honneur.

### Risques majeurs à Péronnas : le guide DICRIM arrive dans vos boîtes aux lettres

Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

L'objectif est d'informer la population de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures prises par la collectivité dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS).

**>> Ce guide, à conserver, vous a été distribué directement dans vos boîtes aux lettres.**

Il est également téléchargeable en ligne sur le site Internet [www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr)



### Guide pratique de Péronnas : un nouvel outil d'information

Avec l'objectif de toujours mieux vous informer, la municipalité a décidé de mettre en place un nouveau support de communication : le guide pratique de Péronnas. Ce guide, édité tous les 2 ans, regroupe toutes les informations à connaître pour bien profiter de votre ville.

Avec ce guide, vous pourrez vous renseigner sur tous les secteurs économiques, culturels, éducatifs, sociaux, sportifs et associatifs, répartis en thématiques.

**>> Ce guide pratique vous sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres. Il sera également disponible à l'accueil de la Mairie pour les nouveaux arrivants et téléchargeable en ligne sur le site [www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr)**

### Prochains conseils municipaux

Séances publiques à 20h en salle du Conseil municipal en Mairie.

Sous réserve de modifications.

- 25 mars
- 29 avril
- 4 juin
- 15 juillet



# Élections Européennes le 9 juin : êtes-vous prêts ?

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.



## S'inscrire sur les listes électorales

**Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes.** Il faut être domicilié dans la commune où l'on

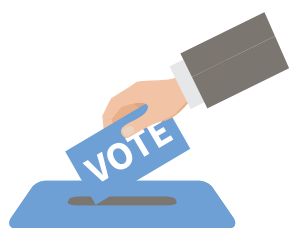
souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

**Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes.** Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.

Seuls les nouveaux inscrits depuis les dernières élections de 2022 auront des nouvelles cartes électorales distribuées par la Poste.

## Quelles sont les pièces nécessaires à fournir pour s'inscrire sur les listes électorales ?

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité/passeport)
- Remplir le CERFA 12669\*02 sur service [www.public.fr](http://www.public.fr) ou le récupérer en Mairie.



## Vous souhaitez imprimer vous-même vos bulletins de vote ?

Les personnes qui choisissent d'imprimer les bulletins officiels des candidats pour les utiliser le jour du scrutin, **ne seront plus obligées de le faire en couleur.** Jusqu'ici, les bulletins en noir et blanc étaient considérés comme nuls, mais ce n'est dorénavant plus le cas. Le décret précise néanmoins que toute mention manuscrite invalidera le bulletin (décret du **29 décembre 2023** : [www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734978](http://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734978)).



**Vous ne serez pas présents le jour du vote pour voter ? Faites une procuration.**

Un nouveau décret, publié le **31 décembre** dernier, vous simplifie les démarches.

Pour les personnes ne pouvant se rendre aux urnes, vous pourrez effectuer **une procuration en ligne**, via le site Internet dédié :

[www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr)

**Vous n'aurez donc plus besoin de vous rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour faire valider celle-ci, comme c'était le cas jusqu'à présent. Il vous suffira, en effet, d'attester de votre identité à l'aide d'un "moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié".**



# TRAVAUX

## Cœur de Ville : démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase

La deuxième phase de l'opération d'aménagement appelée "Cœur de ville" a débuté en **décembre 2023** par la démolition de la ferme Courtois.

Puis, **mi-janvier** les gros engins de terrassement sont intervenus pour débroussailler et réaliser les plateformes qui recevront deux nouveaux bâtiments. Leur livraison est prévue à l'**été 2025**.

Au rez-de-chaussée de chacun de ces bâtiments s'installeront des commerces. Le bâtiment D, le plus au Nord, accueillera des bureaux sur deux étages. Alors que le bâtiment C, accueillera des logements en location sur trois étages.



## Restaurant scolaire : visite du chantier par la Région



**Le 18 janvier dernier**, Philippe MEUNIER, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à l'Aménagement du territoire et aux relations internationales, accompagné de Xavier BRETON, Député de l'Ain et Conseiller Régional, ont visité le chantier du restaurant scolaire.

Le chantier avance... La livraison de ce nouveau bâtiment est prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

## Mur végétalisé : les travaux ont commencé



En partenariat avec la MFR La Vernée, le mur situé en face du Relais de la Petite Enfance "Gribouille", va être aménagé et paysagé pour laisser place à la végétation et à la détente.

Des plantes grimpantes et des végétaux à floraisons variées vont pousser le long de ce mur. Le tout sera agrémenté de claustras décoratifs, de bancs en bois, de gabions pour profiter de cet espace. Travaux à suivre...



# En hiver, les agents des espaces verts s'activent quand la végétation est en sommeil

Vous les avez certainement vus dans les nombreux massifs de la ville. Nos agents municipaux s'activent depuis le début de l'année pour tailler arbres et arbustes, maîtriser leur développement et leur redonner forme. Ce geste, indispensable à cette époque de l'année, blesse moins les arbres et favorisera leurs cicatrisation au printemps. Malgré tout, il faudra procéder parfois à une seconde coupe entre juillet et août.

Trois agents à temps complet sont à l'œuvre pour cette activité qui demande une certaine technicité, car chaque coup de sécateur, est un geste pour l'avenir de l'arbre ou de la plante.

L'autre activité hivernale est le passage de l'épareuse. Cet outil qui permet de broyer et de tailler des haies sur de grandes longueurs est fixé sur un tracteur. Elle a une utilité à la fois esthétique et écologique. Elle permet de maintenir le paysage rural en limitant la croissance excessive des haies. Elle favorise aussi la régénération de celles-ci et leur rôle de refuge pour la faune et la flore. Cette activité demande minutie, rigueur et concentration. Entre octobre et novembre, deux agents travaillent en équipe pour mener à bien cette tâche. L'engin sera à nouveau utilisé 2 semaines en mai et 3 semaines entre juillet et août.

Il faut déplorer que de nombreuses haies ne sont plus entretenues par des propriétaires. La collectivité se substitue à eux pour des problèmes de sécurité mais cela représente une charge financière qui ne pourra pas être supportable indéfiniment.

## Des hommes et du matériel

Pour réaliser ces travaux, nos agents peuvent compter sur un parc d'engins et de véhicules régulièrement renouvelé et soigneusement entretenu par le mécanicien de la commune, recruté en 2023.



.....

## La traverse des chênes restructurée

Ce petit chemin entre l'allée de la chênaie et l'allée du chêne vert commençait à être fortement dégradé voire difficilement praticable pour des personnes à mobilité réduite ayant des difficultés à marcher. Un surfacage et une émulsion gravillonnée permettent désormais une circulation plus aisée.



### Quel visage pour Péronnas demain ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique qui définit les grandes orientations d'aménagement et régleme toutes les constructions de la ville.

Il constitue un "projet de territoire" qui dessine le futur de la ville pour environ 10 à 15 ans.

### Les étapes de la révision



### Calendrier



## Un projet de territoire pour la ville de Péronnas

### Qu'est-ce que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ?

Le PADD est un document politique du PLU, il permet aux élus de définir leurs priorités pour l'aménagement et le développement durables à l'horizon 2040.

Il a vocation à mettre en cohérence, dans une réflexion d'ensemble, toutes les politiques en matière de transition écologique, d'aménagement de l'espace, de mobilités, de maîtrise de la consommation foncière, d'habitat, d'activité économique, de paysage et patrimoine.



### Choisir un cap !

#### Les orientations stratégiques

Le PADD développe les axes stratégiques pour l'aménagement de la ville à travers 2 parties :

#### PARTIE 1

Projet d'aménagement et de développement durable commun à l'unité urbaine de l'agglomération burgienne.

Constituant le cœur d'une agglomération de plus de 130 000 habitants, les 4 communes de l'unité urbaine de Bourg-en-Bresse ont décidé d'engager conjointement la révision de leurs documents d'urbanisme afin de favoriser la traduction d'un projet de développement commun.

Dans ce cadre, deux ambitions majeures pour le développement local sont à porter en commun :

#### - AXE 1 :

Affirmer le rôle de commune du cœur d'agglomération

à l'échelle du bassin de vie.

> Objectif 1 : Participer au renforcement de l'accueil démographique dans le cœur d'agglomération.

> Objectif 2 : Accroître et diversifier l'offre de logements.

> Objectif 3 : Soutenir un développement économique à proximité des lieux de vie.

> Objectif 4 : Conforter le rayonnement de l'unité urbaine en matière de services et équipements communautaires.

#### - AXE 2 :

Œuvrer pour un développement durable et écologique du territoire.

> Objectif 1 : Poursuivre et accentuer la réflexion sur la place donnée à la voiture.

> Objectif 2 : Adapter le territoire au changement climatique.

> Objectif 3 : Limiter l'exposition de la population aux risques et nuisances.

> Objectif 4 : Préserver le patrimoine culturel et paysager, fondement de l'identité du territoire et de son attractivité touristique.



# URBANISME

Ces deux axes de développement sont le fondement de chacun des PADD des quatre communes concernées.

## PARTIE 2

Projet d'aménagement et de développement durable de la ville de Péronnas.

### - AXE 1 :

Une commune qui s'inscrit au cœur des transitions écologiques et énergétiques.

- > Objectif 1 : Préserver les réservoirs et corridors de biodiversité et garantir leur bon fonctionnement.
- > Objectif 2 : Lutter contre la pression foncière dans les milieux agricoles et naturels.
- > Objectif 3 : Préserver le cycle naturel de l'eau.
- > Objectif 4 : Réduire l'empreinte carbone de Péronnas.
- > Objectif 5 : Promouvoir les alternatives à la voiture individuelle.

### - AXE 2 :

Une commune impliquée dans la qualité du cadre de vie et le bien-être de ses habitants.

- > Objectif 1 : Promouvoir la qualité architecturale des logements.
- > Objectif 2 : Impulser des requalifications paysagères.
- > Objectif 3 : Réinvestir les espaces publics de la commune, vecteurs de lien social et d'amélioration de la qualité de vie.
- > Objectif 4 : Valoriser le patrimoine ordinaire.
- > Objectif 5 : Sécuriser les biens et les personnes face aux risques et réduire l'exposition aux nuisances.

### - AXE 3 :

Une commune qui soutient un développement urbain harmonieux et sobre en foncier.

- > Objectif 1 : Renforcer les services de proximité.
- > Objectif 2 : Fortifier la diversité des tissus urbains.
- > Objectif 3 : Régénérer les quartiers résidentiels.
- > Objectif 4 : Programmer les secteurs de développement en extension.

## Réunions publiques

Vous êtes venus nombreux à la Rotonde pour assister aux deux réunions publiques proposées par la municipalité. Celle du **mercredi 29 novembre 2023** avait pour objectif de présenter la démarche de révision générale du PLU et d'exposer les éléments issus du diagnostic et de l'état initial de l'environnement aux habitants.

Celle du **lundi 22 janvier 2024** avait pour objectif de présenter aux habitants les orientations retenues du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui ont été débattues au conseil municipal du **19 février 2024**.



Vous pouvez retrouver la présentation de ces deux réunions publiques sur le site de la commune : [www.peronnas.fr/3934-revision-generale-du-plan-local-d-urbanisme.htm](http://www.peronnas.fr/3934-revision-generale-du-plan-local-d-urbanisme.htm)



Réunion du 29 novembre 2023



Réunion du 22 janvier 2024

## Concertation

Dans le cadre de la concertation de la révision du Plan Local d'Urbanisme, un registre de recueil de libre expression est à disposition du public en Mairie aux horaires d'ouverture habituels. Il est également possible d'adresser toute remarque ou question par correspondance électronique à l'adresse suivante : [revisionPLU@peronnas.fr](mailto:revisionPLU@peronnas.fr)

## Prochaine étape

### L'élaboration du règlement et du zonage :

Fixer des règles communes pour la mise en œuvre des projets. Cette phase a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant "où et comment construire ?"

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

## Encourager la prise d'autonomie et l'engagement des jeunes Péronnassiens âgés de 16 à 25 ans, dans le cadre de l'égalité des chances.



### Le BAFA, le BAFD, le BNSSA, trois diplômes utiles

Ces diplômes que l'on peut obtenir dès l'âge de 16 ans pour le BAFA, sont pour chacun un véritable atout dans un CV, pour un job d'été comme pour l'insertion professionnelle. Il prouve aux recruteurs que le jeune ainsi formé est une personne responsable, motivée et capable de mener à bien une formation et des projets.

**Depuis 2023, le CCAS de Péronnas aide aux dépenses liées à la formation des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de Directeur (BAFA et BAFD) et du Brevet National de Sécurité et de Sauveteur aquatique (BNSSA) avec une participation s'élevant à 120 €.**

### LE BNSSA

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) est un brevet national français dépendant du ministère de l'intérieur. Il permet d'exercer la mission de surveillant sauveteur en autonomie, dans tous les contextes de baignade, qu'elle soit gratuite ou payante.

Le coût de la formation varie selon les organismes de formation, de l'ordre de 600 €. Elle est accessible à tous les jeunes qui pratiquent normalement la natation. L'apport du CCAS de Péronnas permet donc de compléter les possibles aides financières des organismes tels que la CAF (jusqu'à 200 €) et les comités d'entreprises qui emploient les parents.

Lancez-vous ! Passez un test de natation pour déterminer votre niveau de natation et votre besoin de formation.



**Prochaine session de formation d'octobre 2024 à avril 2025 sur Bourg-en-Bresse.**

### LE BAFA et BAFD

Dès 16 ans, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA) vous permet d'encadrer des enfants et adolescents, notamment en colonies de vacances et centres de loisirs, mais aussi en accueils périscolaires. C'est aussi le marche-pied pour obtenir le BAFD...

Dès 18 ans, le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) vous permet d'encadrer des mineurs en accueils collectifs, mais aussi de coordonner et assurer la formation d'une équipe d'animation.

L'apport du CCAS de Péronnas permet de financer le « reste à charge », après interventions de la CAF de l'Ain, du Département de l'Ain et d'autres organismes tels que les comités d'entreprises qui emploient les parents. Les organismes de formation locaux se chargent généralement de vous accompagner pour bénéficier de l'ensemble de ces aides financières.



**Prochaine session de formation du 13 au 28 avril 2024 sur Bourg-en-Bresse.**

**Contactez le CCAS de Péronnas  
au 04 74 32 31 50  
ou par email [social@peronnas.fr](mailto:social@peronnas.fr)**

### Quelques sites incontournables...

#### - Inscription :

[www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/)

#### - Centres de formation locaux :

[www.bafa.ufcv.fr](http://www.bafa.ufcv.fr)

[www.ain.famillesrurales.org](http://www.ain.famillesrurales.org)

[www.formation-animation.com](http://www.formation-animation.com)

[www.franca01.fr](http://www.franca01.fr)

[www.bafa-urfol-aura.org](http://www.bafa-urfol-aura.org)

[www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org)

#### - Aides financières :

Caisse d'allocations familiales : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Conseil départemental : [www.ain.fr](http://www.ain.fr)

**Une réunion d'information sur le BNSSA, le BAFA et le BAFD, organisée par le CCAS, aura lieu le 22 mars à 18h30, en salle du conseil municipal en Mairie.**

**>> Inscription des parents et des jeunes au 04 74 32 31 50 ou directement en ligne sur [www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr)**

## À vos agendas : le calendrier estival de Péronnas

### 31 mai au 3 juin : Péronnas en fête spécial JO 2024

Co-organisée avec de nombreuses associations Péronnassiennes, la fête communale "Péronnas en fête" est célébrée sur le parking de la salle des fêtes durant 4 jours du **31 mai au 3 juin**.

Course de vélos rigolos pour les enfants, feu d'artifice, soirée côtelettes, course cycliste, vogue, buvette,... animent ce long week-end de festivités.

>> **La Ville de Péronnas étant labélisée "Terre de jeux", cette année les associations vous réservent de nombreuses animations sur le thème des jeux olympiques. Restez connectés pour connaître le programme détaillé.**



### 14 juin : fête de la Musique

Associations péronnassiennes, chanteurs, chanteuses et groupes musicaux locaux se produisent gratuitement lors de la traditionnelle fête de la musique mise en place sur la place de la Mairie.

Buvette et petite restauration sont présentes pour que vous profitiez des concerts.

**Groupes, chanteurs, musiciens, associations,... Vous souhaitez participer à la fête de la musique de Péronnas ?**

>> **Contactez le service communication avant le 30 avril**

à [communication@peronnas.fr](mailto:communication@peronnas.fr)  
ou au 04 74 32 31 50



### Pass Culturel : il reste des places !

Un pass comprenant 3 spectacles pour 20 € seulement. Le 1<sup>er</sup> spectacle avait lieu le **9 décembre** ; il reste des pass disponibles pour les 2 autres spectacles prévus :

- **le 16 mars** : comédie "Théâtre dans animaux" - groupe Le grenier à malices d'après les textes de Jean-Michel RIBES.

- **le 18 octobre** : concert de Nico SARRO



Rendez-vous à l'office de tourisme de Bourg-en-Bresse pour acheter vos pass ou directement sur leur site Internet : [www.bourgenbressedestinations.fr/offres/pass-culturel-peronnas-fr-4469633](http://www.bourgenbressedestinations.fr/offres/pass-culturel-peronnas-fr-4469633)





## 6 juillet : Gala de l'École municipale de danse

Chaque année, l'École Municipale de Danse en partenariat avec l'association Passion Danse, présente son gala annuel de danse.

Cette année, le rendez-vous est fixé le **samedi 6 juillet** à la salle des fêtes P. CHAMBAUD à 20h (ouverture des portes à 19h).



## 13 juillet : la Guinguette revient !

Après une première édition en 2022, la Guinguette revient cette année le **13 juillet**.

Venez danser et profiter de la musique sur le plancher installé spécialement pour l'occasion sur le parking de la salle des fêtes. DJ et accordéon, il y en aura pour tous les goûts.



## 18 juillet : ciné plein air

La municipalité vous propose une séance de cinéma en plein air, place Simone VEIL, devant le centre social.

Une buvette et petite restauration rapide accompagnent cet événement afin de vous permettre de vous restaurer tout en profitant du film.



### >> À vous de voter !

Voici la liste des films proposés cette année. Rendez-vous sur les réseaux sociaux ou le site de la Mairie pour élire le film de votre choix.

- Mystère
- King
- Kung Fu Panda
- Gagarine
- Le petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux

[www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr)

 @Ville de Péronnas

 @villedeperonnas

## Calendrier des manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 2024

Retrouvez le calendrier de toutes les manifestations organisées à Péronnas :

- à l'accueil de la Mairie
- en ligne sur le site [www.peronnas.fr](http://www.peronnas.fr)



## Spectacle de Noël de la crèche et du Relais Petite Enfance : retour en images

Le 19 décembre 2023, un spectacle a été offert par la Mairie aux enfants accueillis à la crèche ainsi que ceux accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Intitulé "Le cirque enchanté de Noël, tour de piste magique et musical" de la compagnie Fabulouse et les petits Zartistes, le spectacle était adapté aux enfants dès l'âge de 6 mois.

Animé de chansons, différents instruments, marionnettes et tours de magie... Il a ravi petits et grands ! Un verre de l'amitié a été offert par la Mairie à la suite du spectacle.



## Le père Noël est passé à l'école maternelle Jeanine Chabin

Quelques jours avant les vacances, les enfants de l'école maternelle Jeanine CHABIN ont découvert les cadeaux déposés par les lutins du père Noël au pied du sapin. Ils se sont régalés avec les papillotes offertes par la municipalité.





## Inscriptions scolaires : à partir du mois d'avril

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, les inscriptions seront ouvertes à partir du mois d'avril et devront être réalisées **avant le 28 juin 2024**.

Les demandes de dérogation pour les enfants ne résidant pas à Péronnas devront se faire en Mairie **avant le 5 juillet 2024**.



Téléchargez la fiche d'inscription scolaire sur le site de Péronnas : [www.peronnas.fr/2637-inscription-scolaire-aux-ecoles.htm](http://www.peronnas.fr/2637-inscription-scolaire-aux-ecoles.htm)



## À vos agendas : les prochaines manifestations pour la petite enfance

Découvrez le programme des prochaines manifestations pour la petite enfance dans les différentes structures de la Ville : Relais Petite Enfance (RPE) "Gribouille", la crèche "Le Logis des Marmousets", la Médiathèque municipale et le centre social L'Agora.

- **Semaine Nationale de la Petite Enfance du 18 au 22 mars**, avec le thème "Viens, je t'emmène".

Plusieurs ateliers seront organisés au RPE où les enfants pourront guider les adultes autour d'un parcours de motricité et parcours sensoriels.

Les parents seront invités à participer aux animations du Relais.



Pour plus d'informations, contactez le RPE au 04 74 32 64 71 ou [rpe@peronnas.fr](mailto:rpe@peronnas.fr).

- **L'exposition éphémère La Grande Lessive** « Faire des bulles » le **jeudi 21 mars** dans les rues de la commune. Vous pourrez découvrir les œuvres réalisées par les participants lors de cette journée.

- **La semaine folle du 8 au 12 avril** à la crèche "Le Logis des Marmousets".

- La quinzaine de la parentalité "**Pour Nos Mômes**" du **21 mai au 1<sup>er</sup> juin** - 2<sup>ème</sup> édition.

Deux semaines d'animations autour de la parentalité pour émerveiller les petits et accompagner les parents dans leur rôle au quotidien.

- **La fête de l'été de la crèche le 27 juin**.

Programme à venir... Restez connectés pour en savoir plus !







# MÉDIATHÈQUE

## Votre Médiathèque fait son entrée sur les réseaux sociaux

Forte de son succès, la Médiathèque municipale de Péronnas fédère une communauté de plus en plus grande dans ses locaux.

Afin de vous communiquer toujours plus d'informations, début janvier, la Médiathèque a fait son entrée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram avec des pages dédiées.

Animations, spectacles, nouveaux livres, avis des lecteurs,... N'attendez plus et abonnez-vous pour suivre toute son actualité !

 @Médiathèque Péronnas  
 @mediathequeperonnas01



## Fête du court métrage du 20 au 26 mars

- Séance découverte du cinéma d'animation, mercredi 21 février

de 15h à 17h : pour toute la famille dès 6 ans. Sur inscription en Médiathèque.

- Projections de courts métrages ados, adultes, enfants et familles, Pôle Socioculturel mercredi 20 et jeudi 21 mars.

Sur inscription en Médiathèque.



En partenariat avec 

**m! Prochaine fermeture de votre Médiathèque du 8 au 11 mai.**

20 > Péronnas FLASH n°157 - Mars 2024

## LA GRATUITÉ : CA PAYE !

Par décision du Conseil Municipal, la Médiathèque est GRATUITE POUR TOUS depuis le 1er janvier 2023.

LECTEURS ACTIFS

741 lecteurs  
+ 48 % en 1 an



NOUVEAUX INSCRITS

332 inscrits  
+ 113 % en 1 an



PRETS DE DOCUMENTS

22 992 prêts  
+ 35 % en 1 an



EN 2024, VOUS AUSSI... PROFITEZ-EN !

## Printemps des poètes

### "La Grâce" du 6 au 25 mars

- Salon poétique, mercredi 6 mars de 14 à 18h : jeux poétiques, poèmes et un je ne sais quoi de grâce et de douceur. En Médiathèque ouvert à tous.

- Écrire pour dire, offrir, déclamer, chuchoter, samedi 9 mars de 10h à 12h : retrouvez l'univers de Thierry KÜTTEL, poète. Pour adultes, sur inscription en Médiathèque

- Poème aux lèvres - scène ouverte, samedi 9 mars 18h30 : Venez dire, écouter des poèmes. Vos mots... et ceux que vous aimez... Avec la participation du poète Thierry KÜTTEL.

- Poèmes de notre enfance, jeudi 19 mars de 15h à 16h, MARPA "Les Charmilles".

En partenariat avec 



## + d'infos

Pôle socioculturel - 89 rue de la Poste  
04 74 32 61 08

mediatheque@peronnas.fr  
www.alivreouvert-peronnas.fr

Horaires d'ouverture

Mardi 15h - 18h30 - Mercredi 9h30 - 18h30  
Vendredi 15h - 18h30 - Samedi 9h30 - 12h30



# PÔLE SOCIAL L'AGORA

## L'AGORA fête ses 10 ans !



Le **27 avril** prochain, une journée festive sera proposée en l'honneur des 10 ans de l'association.

Au programme : Assemblée Générale de l'association, kermesse organisée par un groupe d'habitantes qui portent le projet "Récup ta robe", expositions de réalisations, concert... Une belle journée en perspective, qui permettra à l'Agora de mettre en lumière les activités qu'elle porte, de valoriser la dynamique bénévole et les projets habitants, et de présenter son nouveau projet social.

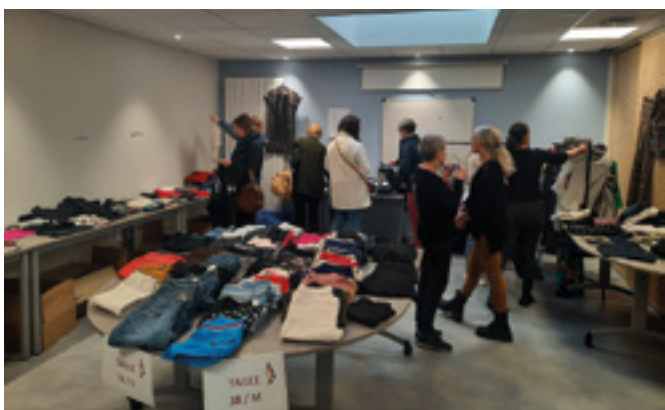
## Zoom sur les projets habitants



### Le Jardin partagé des Papillons se refait une beauté

En 2024, on réinvente le jardin en collectif ! Sont prévues des parcelles pédagogiques d'un côté et une parcelle solidaire de l'autre. Jardinage, atelier nature, espace détente, le jardin devient un tiers-lieu du centre social qui ne demande qu'à être investi. N'hésitez pas à venir découvrir, rencontrer, partager...

Le collectif jardin recherche encore des volontaires.



### Le troc printemps/été 2024 débarque le 6 avril à l'Agora

C'est le moment de faire du tri dans vos placards et de venir rencontrer les bénévoles lors des permanences prévues pour déposer vos dons. Renseignements à l'accueil. Une vente de gâteaux sera proposée le jour J pour participer au financement de cette action.



### Week-end collectif en famille

14 familles, soit 57 personnes, sont prêtes pour leur départ imminent ... Direction le safari de Peaugres le week-end du **7 au 9 Juin 2024**.

Grâce aux différentes actions d'autofinancement menées depuis **juillet 2023**, le groupe a déjà récolté 1400 €. Continuez de les soutenir, d'autres ventes seront programmées jusqu'au mois de mai. **Prochaine vente : Brunch le 8 mars 2024 au matin.**

### Récup' ta robe

Depuis plusieurs mois déjà, un groupe d'habitantes se réunit tous les lundis pour concevoir des robes 100 % récup, à la manière des grands créateurs.

L'objectif : présenter leurs créations à l'occasion d'un défilé début 2025. Elles ont lancé des appels aux dons auprès des particuliers et des entreprises et sensibilisent ainsi à la prévention des déchets par la récupération. Pour financer leur projet, elles organiseront une kermesse ouverte à tous le **27 avril** après-midi.



## + d'infos

Pôle socioculturel - 89 rue de la Poste  
04 74 25 39 92

[contact@agora-peronnas.fr](mailto:contact@agora-peronnas.fr)  
[www.agora-peronnas.fr](http://www.agora-peronnas.fr)



## Nouveau : Troc du jardinier le vendredi 26 avril à 18h aux ateliers municipaux.



Jardiniers en herbe ou amateurs éclairés, venez échanger vos graines, jeunes plants de légumes, fleurs, fruits, arbustes, boutures, etc.

Venez nous rejoindre le **vendredi 26 avril à 18h aux ateliers municipaux** de Péronnas et partager votre passion, vos connaissances et votre expérience.

>> **Entrée libre et gratuite pour tous (sous chapiteau en cas de mauvais temps).**

## L'embellissement de la commune, ce n'est pas seulement l'affaire des "petites fleurs"

L'ensemble des strates arborées, arbustives et herbacées doit être pris en compte pour des aménagements végétalisés tout au long de l'année. Un atout indéniable pour améliorer le cadre de vie des habitants et une démarche indispensable aussi pour favoriser la biodiversité urbaine.

La commune l'a bien compris en faisant évoluer ses plantations, en intégrant des vivaces, des espèces à floraison prolongée ou précoce, des bulbes et des graminées dans les massifs fleuris avec une baisse des annuelles.

**Ouvrez grands vos yeux : de nouveaux massifs verront le jour en 2024**



## Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps annuel est prévu le **23 mars 2024 à 8h45 à la salle de La Rotonde**. Venez nombreux participer à cette belle action citoyenne. Mobilisons-nous pour tous nos habitants petits et grands, pour notre cadre de vie, pour la biodiversité, et pour la préservation de notre environnement.



**Le saviez-vous ?  
Une canette de soda =  
200 ans pour se dégrader  
et 1 seconde pour être  
ramassée !**

A vertical poster for the 'Nettoyage de printemps' event. At the top, it says 'VILLE DE PÉRONNAS' in blue. Below that, 'NETTOYAGE DE PRINTEMPS' is written in large, bold, blue letters. To the right is an illustration of a person in a blue uniform and hat, holding a white trash bag and a long-handled tool. Below the main title, it says 'APPEL AUX VOLONTAIRES !!!' in blue, with a megaphone icon to the right. The date and time are 'SAMEDI 23 MARS 2024 à 8H45' and the location is 'SALLE DE LA ROTONDE 220'. At the bottom, there is a box with the text: 'Prévoir bottes, imperméable, gilet de sécurité, gants (sacs fournis par la Mairie)'. The final line reads 'EN FAMILLE, ENTRE AMIS, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS REJOINDRE !!!' in white on a dark blue background.



## Rappel des horaires de la déchetterie

La déchetterie de Péronnas est ouverte :

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**

Lundi au vendredi : 7h - 14h

Samedi : 7h - 12h / 14h - 18h

Dimanche : 7h - 12h

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin**

Lundi au samedi : 8h - 12h / 13h30 - 18h30

Dimanche : 8h - 12h

**Adresse :** 101 rue du Thioudet  
ZAC de Monternoz - 01960 PÉRONNAS



## Tri des biodéchets

À compter du **1<sup>er</sup> janvier 2024**, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. L'objectif est de les valoriser, plus de les mettre en décharge ou de les incinérer.

### Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

Ce peut être les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non consommés. Ou encore les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, aussi appelés "déchets verts", tels que les tontes de pelouse, les feuilles mortes, les brindilles issues de taille d'arbustes.

Pour les gros producteurs, comme les restaurants, les cantines, les commerces, les traiteurs,... les biodéchets peuvent être revalorisés sur un site de méthanisation qui va produire du biogaz.

Pour les particuliers, les composteurs conviennent très bien :

- **Le composteur domestique** de jardin en maison individuelle,
- **Le lombricomposteur** (composteur individuel basé sur la digestion de déchets alimentaires par des lombrics) en appartement,
- **Le composteur collectif** de proximité, ou compostage partagé, en pied d'immeuble.

La gestion de proximité permet de limiter la production de déchets et ainsi de réduire la facture de gestion de ces déchets. L'autre intérêt est de créer du compost qui peut être utilisé comme du terreau sur ses plantes ou sur le sol du jardin.



**Grand Bourg Agglomération propose des solutions individuelles et collectives pour les composteurs. Rendez-vous sur leur site : [www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)**

## L'étang des Carronnières : quelques rappels de règles par l'association Pêche et Loisirs de Péronnas



L'association Pêche et Loisirs de Péronnas vous rappelle quelques règles de civisme quant à l'utilisation de l'Étang des Carronnières.

- Il est demandé à chacun de respecter les lieux

de pêche, de ne pas souiller l'eau, de ne pas abandonner papiers ou détritiques, de tenir les chiens en laisse et ne pas les laisser aller à l'eau.

- Le contrôle pourra être exercé par une personne assermentée ou par tout membre de l'association habilité par le président.

- **Il est formellement interdit de donner du pain aux poissons.**

## Plantation de l'arbre de la laïcité à l'école Jeanine CHABIN

À l'occasion des 60 ans de l'union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ain (D.D.E.N), l'arbre de la laïcité a été planté le **14 décembre** dans la cour d'école maternelle Jeanine CHABIN avec la participation des enfants et des élus.



## Emplacements des défibrillateurs (DAE)

Un défibrillateur automatisé externe est un appareil portatif, fonctionnant au moyen d'une batterie et de deux électrodes, dont le rôle est d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardio respiratoire.

La ville de Péronnas compte **7 défibrillateurs** sur son territoire :

- École maternelle J. Chabin
- École élémentaire Les Érables
- Gymnase COSEC
- Complexe Marc Bernardin
- Salle des fêtes
- Salle La Rotonde
- Auditorium



## Opération tranquillité vacances

Nous vous rappelons que face à la recrudescence des cambriolages, un service existe vous permettant de faire surveiller votre maison lorsque vous vous absentez pour une longue durée (vacances par exemple).

La police nationale et la police municipale assurent de jour comme de nuit des patrouilles de sécurité dans le but de réduire au maximum les atteintes aux biens, cambriolages, dégradations, intrusions...



**Pour ce faire, un rendez-vous avec la police municipale de Péronnas est indispensable.**

**Contact : 04 74 32 15 63**



## Participation citoyenne : vous pouvez vous impliquer



La mise en place du dispositif "Participation citoyenne" dans le département de l'Ain, a pour but de lutter plus efficacement contre la délinquance et notamment les cambriolages.

Il est une des mesures du plan départemental de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée.

Il est fondé sur le partenariat entre les services de l'État (préfecture, gendarmerie, police), et les communes et les habitants, particulièrement visés par les délits d'appropriation (vols, cambriolages).

### Quels sont les objectifs ?

Ce dispositif permet :

- de lutter plus efficacement contre la délinquance,
- de rassurer et protéger la population,
- de resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique,
- de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier,
- d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité,
- d'encourager les habitants à la réalisation d'actes de prévention élémentaires,
- de constituer une chaîne d'alerte entre les référents de quartier volontaires et les acteurs de la sécurité.

À Péronnas, le dispositif "participation citoyenne" compte à ce jour **32 habitants**. Notre groupe a eu l'honneur de recevoir le Directeur départemental de la Police Nationale, le Commissaire Baptiste BERROD, venu nous féliciter tant sur notre organisation, que sur les bons retours de ses équipes concernant notre ville. Équipe qui sillonne notre commune quotidiennement, de jour comme de nuit.



**Si vous aussi, vous souhaitez vous impliquer pour la sécurité de votre ville et intégrer le groupe de voisins vigilants, contactez la police municipale de Péronnas.**

**Contact : 04 74 32 15 63**

**[police.municipale@peronnas.fr](mailto:police.municipale@peronnas.fr)**

## Parole à la majorité

Alors que le nombre de médecins baisse fortement, l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire est plus que jamais au cœur du débat public et des préoccupations des Français. Beaucoup de praticiens arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser ces départs. Ce phénomène est notamment dû au niveau insuffisant du numerus clausus – c'est-à-dire le nombre d'étudiants en médecine accédant à la 2<sup>ème</sup> année – pendant les années 1990.

Pour les patients aujourd'hui, ceci se traduit par des difficultés croissantes à trouver un médecin traitant. Ceux qui en disposent voient les délais d'attente s'allonger pour obtenir un rendez-vous et les consultations sans rendez-vous sont parfois difficiles à obtenir.

La situation du département de l'Ain n'est pas dramatique aux regards de certains autres départements. En effet, 19 communes de l'Ain (sur 393) sont en difficulté sur les trois critères qui définissent le désert médical : disponibilité d'un médecin généraliste, temps d'accès à une pharmacie et à un service d'urgence.

Le Département a d'ailleurs mis en place des cabines de télé-médecine ; à ce jour, 6 sont en place sur le Département, dont 1 sur Bourg-en-Bresse. De plus 7 pharmacies de l'unité urbaine (Bourg, St Denis,

Peronnas) sont équipées d'une cabine, borne ou console de téléconsultation dans leur officine.

La commune de Péronnas n'est pas considérée comme étant un désert médical... mais il n'en demeure pas moins que nos administrés sont très soucieux de cette problématique.

Alors que l'Etat se défait, sachez que nous, élus mettons tout en œuvre pour essayer de trouver 1 ou 2 médecins supplémentaires pour épauler nos 2 médecins en place.

Nous lançons un appel à nos lecteurs : Si vous connaissez un médecin qui souhaite s'installer, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

### Péronnas : pas de difficulté

- **Médecins généralistes** : 3 sur la commune.

Accessibilité potentielle localisée (APL) de 3 744 rendez-vous disponibles par patient et par an.

- **Pharmacies** : 2 sur la commune.

Temps d'accès à la plus proche : 0 min.

- **Services d'urgence** :

Temps d'accès au plus proche : 13 min.

Source Internet 2022

## Parole à la minorité

### Concertation, qu'en est-il ?

#### Nous sommes particulièrement agacés quand on parle de concertation

La concertation en politique est un processus par lequel différentes parties prenantes se réunissent pour discuter et élaborer des décisions politiques. L'objectif principal de la concertation est de favoriser un dialogue ouvert et inclusif, de rechercher des consensus et de prendre en compte les différents points de vue et intérêts des parties concernées. Sur la commune ce sont les élus, les associations, les habitants, les entreprises, tout partenaire concerné par un projet.

La concertation peut prendre différentes formes, telles que des réunions, des tables rondes, des consultations publiques, des forums de discussion ou des commissions spéciales.

Les avantages de la concertation en politique sont nombreux :

- Elle permet d'améliorer la qualité des décisions politiques en intégrant une diversité de perspectives et d'expertises.

- Elle favorise également la transparence et la légitimité des processus décisionnels, en donnant aux citoyens et aux parties prenantes l'occasion de participer activement à la prise de décision.

La concertation en politique peut être particulièrement utile pour aborder des questions complexes et controversées, où il est important d'obtenir un large consensus ou de résoudre des conflits. Cependant, elle peut également présenter des défis, tels que la difficulté d'atteindre un accord ou de trouver un équilibre entre les intérêts divergents des parties concernées.

Organiser des réunions publiques en communiquant sur des informations, ce n'est pas de la concertation.

Plusieurs projets sur Péronnas du fait de l'impact sur du long terme, plusieurs décennies, auraient dû débiter par une concertation... Cœur de Ville, restaurant scolaire, aménagement de la route de Lyon...

Nous savons, lorsque ces projets arrivent et sont présentés à la population, que ceux-ci sont déjà ficelés. Nous sommes donc particulièrement agacés quand on parle de concertation lors de ces réunions... Pour le Cœur de Ville avoir une proposition sur le choix d'un mobilier urbain, est-ce vraiment primordial ? Ce qui l'aurait été c'était de demander aux différents interlocuteurs, quels étaient les besoins, les attentes, ce vers quoi nous voulons aller pour améliorer la qualité de vie pour notre commune. Pour les prochains projets à venir du Plan Local d'Urbanisme, aménagement de la route de Lyon, nous espérons vraiment qu'une réelle démarche de concertation sera privilégiée, pas seulement de l'information descendante et alors les élus pourront décider.

Toutefois nous souhaitons relever que par suite de différentes demandes de notre part, le travail concernant le PEDT (Projet Educatif Territorial) prend le chemin d'un travail concerté.

Merci pour votre soutien.

**Vos Élus à votre écoute, n'hésitez pas à donner votre avis et vos suggestions :**

**Pascale PEYROT - Michel CORDIER - Pascal GOYAT - Pascal FAYARD - [alternativeperonnas@gmail.com](mailto:alternativeperonnas@gmail.com)**



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## Passion danse : nouvelle année, nouveaux projets...



Passion Danse a fini l'année aux côtés de l'École Municipale de Danse pour la représentation de fin d'année. Le moment de partager un instant convivial avec les familles après avoir offert, avec la municipalité, des petites douceurs aux danseuses.

La collégiale a commencé à réfléchir aux costumes et accessoires pour le gala de l'école municipale qui se tiendra le **samedi 6 juillet** prochain. L'occasion de rappeler l'importance de l'aide apportée pour l'encadrement des danseurs, mais aussi pour l'installation du matériel technique, la préparation et la tenue de la buvette, la sécurité et bien sûr le rangement à l'issue du spectacle. Une petite machinerie qui permet d'offrir le meilleur pour les danseurs et les spectateurs.

La Cie La Petite Troupe poursuit ses projets de créations. Elle a eu le plaisir d'être de nouveau invitée à participer à la rencontre "Regards Chorégraphiques" qui se tiendra au théâtre de Bourg le **17 mars** prochain.

C'est également reparti pour la création de la danse des conscrits de la Classe 4 & 9 pour le prochain banquet et la participation aux T.A.P.

Des stages et ateliers sont en projet : la soirée application avec Alain et Véronique LAMARCHE est en préparation - la date et le lieu étant à définir - ainsi qu'une journée avec Emmanuel PONSARDIN.

**Toutes les informations sont disponibles sur notre page Facebook. :**

 [www.facebook.com/passiondanseperonnas](https://www.facebook.com/passiondanseperonnas)



**Et comme toujours, pour tous renseignements :**  
[passiondanseperonnas@gmail.com](mailto:passiondanseperonnas@gmail.com)

## Amène ta bobine

COUDRE ENSEMBLE à PÉRONNAS

L'association a tenu son Assemblée Générale le **22 janvier**.

Pour information, elle a renouvelé son bureau qui se compose comme suit :

Secrétaire adjointe : Marie HOLLAND

Secrétaire : Céline VAUCHER

Trésorière : Brigitte MARREC

Vice- Présidente : Angélique SANLAVILLE

Présidente : Rolande POMI



**Renseignements : Madame POMI**  
**au 06 84 70 82 71**

## Nouvelle édition de La Bisou

Cette année, la 22<sup>ème</sup> édition de La Bisou aura lieu le **dimanche 13 octobre 2024**. Elle est organisée conjointement par Bourg-en-Bresse Ain cyclisme, la municipalité de Péronnas et Péronnas Animation Culture (PAC), en mémoire de Philippe GASCON, décédé tragiquement sur son vélo alors qu'il se rendait à son travail.

Côté parcours, les distances restent similaires : 136 km pour la grande Bisou et 76 km pour la petite Bisou.

Les parcours seront dévoilés au mois de mars.

Même si elle reste la plus grande cyclosportive du département, La Bisou se veut également familiale et festive. Les participants se retrouveront tous à l'arrivée autour de la traditionnelle pasta party et la remise des prix.



## Classes 3 et 8



**CONCOURS DE  
BELOTE  
à la vache**  
**Le samedi 23 mars 2024  
à 14h**

**Salle la ROTONDE**  
115 rue de la Poste

Toutes les doublettes (14 €) sont primées.  
**Repas saucisson chaud: 13€**

Renseignements: 06.01.00.64.70.  
Inscriptions avant le 18 mars



**LA CLASSE 3 ET 8**  
**JAMBON.BROCHE**  
**LE 6 AVRIL 2024**  
PLACE DE LA MAIRIE

RETRAIT DE 10h30 à 13h



**9€50 la part**

**CUIT SUR PLACE  
À PARTIR DE 9H**

**UNIQUEMENT SUR RESERVATION avec le règlement,**  
**DATE LIMITE DE DEPOT DES RESERVATIONS  
LE SAMEDI 3 MARS 2024**

Renseignements auprès de **DOMINIQUE BERTHET**  
**06,01,00,64,70**

## France Parkinson : KESACO la maladie de Parkinson ?

En France, on estime que plus de 270 000 personnes sont directement concernées par la maladie.

Mais, au fait c'est quoi la maladie de Parkinson ?

Il s'agit d'une maladie neurologique qui évolue avec le temps, une maladie neurodégénérative, qui voit disparaître ses neurones dopaminergiques.

Et avant tout, la maladie de Parkinson est une maladie individuelle, c'est-à-dire que l'expérience de la maladie est unique pour chaque personne.

Apprendre à connaître ses causes possibles, comment elle est diagnostiquée, et à mieux comprendre ses différents symptômes.

Plus vous en saurez, plus vous serez en mesure de jouer un rôle actif dans vos soins.

Il y a un partenaire "indispensable" pour tout parkinsonien : l'association France Parkinson, qui voit sa création en 1984. Elle concentre son engagement sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes et aussi sur la sensibilisation.

Elle assure auprès de ses adhérents une assistance et une aide pour les malades et leurs aidants.

Qui sont-ils ces aidants ? Un conjoint, un parent, un proche, l'aide à domicile...

L'association sensibilise l'opinion publique en vous interpellant sur votre regard sur le malade.

L'association France Parkinson finance des projets de recherches.

Notre engagement au comité 01 est toujours dans la même direction : la qualité de vie du malade en participant à l'une des activités mise en place par cas.



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## L'association HUM1 a créé une nouvelle activité : la sophro danse

C'est la fusion entre la sophrologie et la danse. Atelier animé par Carole LAURENT, sophrologue et Sarah LAURENT chorégraphe.

La sophrologie permet de détendre le corps, d'améliorer la respiration et les différents mouvements de danse vont aider à libérer la gestuelle en se laissant porter par la musique.

Cette activité favorise :

L'écoute de soi, de ses ressentis

La reconnexion à son corps

La gestion et l'expression des émotions et lâcher prise

L'apprentissage de la maîtrise de sa respiration

L'apprentissage de la détente physique et mentale

Cette double animation permet de laisser le corps se mouvoir à son rythme, dans une création dansée authentique et spontanée.

Les prochains ateliers sont prévus en février, ouverts à tous.

L'association poursuit les ateliers de création chorégraphiques chaque mardi avec la Dance compagny.



Pour plus de renseignement :

Carole LAURENT

[hum1association@gmail.com](mailto:hum1association@gmail.com)

Tél. : 07 67 03 45 77

## LES ACTUS des CHARMILLES

Toujours des activités nouvelles dans notre MARPA, pour rompre avec le quotidien et favoriser de nouvelles rencontres !

C'est ainsi que, **le 20 janvier**, les vœux 2024 ont été proposés différemment, cette année, sous forme d'un buffet dinatoire, autour des résidents, de leurs familles, du Conseil d'Administration et des bénévoles qui ont donné un solide coup de main.

Le cocktail réalisé par le personnel, était d'excellente qualité. Quant à l'ambiance, elle a fait l'unanimité : grâce à Christian et Chantal CAILLE, qui ont su impulser un moment musical très convivial et très chaleureux.

À renouveler car ce fut une réussite !

Autre nouveauté proposée par l'équipe d'animation : l'ART-THÉRAPIE. Il s'agit, autour de petits groupes animés par une professionnelle, de redévelopper les capacités créatives du résident, en utilisant les ressources de l'expression, de la communication, grâce à des expériences artistiques. La médiation choisie pour cette session est la calligraphie.





## Les Amis de la Rotonde



En début d'année, reprise des activités du club avec le tirage des rois et reines d'un jour, le **mardi 9 janvier** en présence d'une soixantaine d'adhérents.

Diverses manifestations ont eu lieu et d'autres vont se succéder d'ici fin juin :

**Lundi 22 janvier** : plus d'une centaine de personnes a assisté à l'assemblée générale du club

**Mardi 23 janvier** : 20 doublettes se sont affrontées au concours de belote réservé aux adhérents pendant qu'une vingtaine d'autres partageaient différents autres jeux

**Les vendredi 26 et samedi 27 janvier** : des parts de lasagnes ont été vendues

**Mardi 13 février** : loto réservé aux adhérents

**Mardi 5 mars** : goûter bugnes

**Mardi 26 mars** : repas des anniversaires à la Rotonde

**Mardi 2 avril** : goûter crêpes ou gaufres

**Lundi 6 mai** : concours de belote coincée ouvert à tous à la Rotonde

**Vendredi 10 mai** : sortie d'une journée (lieu à définir)

**Jeudi 23 mai** : après-midi bowling/mini-golf

**Lundi 3 juin** : thé dansant à la salle des fêtes

**Jeudi 20 juin** : repas de clôture à la Rotonde.

Le calendrier des manifestations 2024 destiné aux adhérents est affiché sur le tableau à l'entrée du bureau du club.

Pour les vacances d'été, le club fermera le **vendredi 28 juin** à la suite de la projection et reprendra le **mardi 3 septembre**.

Quelques joueurs de tarot ont rejoint le club. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre pour étoffer l'équipe.

Le foyer est ouvert à la Rotonde (derrière la poste) tous les mardis de 14h à 17h30. N'hésitez pas à franchir la porte, des animatrices fort sympathiques vous accueilleront.



**Contact : Sylvie SUPIÉ, présidente**  
**Tél. : 06 62 34 41 86**  
**clubdesainesperonnas@gmail.com**



## Passion Porcelaine Péronnas

Les passionnées de Peinture sur Porcelaine sont heureuses de vous communiquer la date de leur prochaine Exposition Vente qui aura lieu : Salle de la Rotonde à Péronnas,

**le samedi 4 mai 2024 de 10h à 17h.**

L'atelier où œuvrent les peintres se trouve "Salle de l'Atelier de l'Espace Marc BERNARDIN", du lundi au mardi de 9h à 17h.

Nous peignons uniquement de la porcelaine blanche, que nous pouvons personnaliser sur commande.



**L'association compte à ce jour 25 adhérentes, si vous êtes intéressé(é) de nous rejoindre, merci de nous contacter au 06 88 60 06 55.**



ville de  
**PÉRONNAS**

**EXPO VENTE DE PORCELAINE**

Par L'Atelier



**Samedi 4 mai 2024**  
De 10h à 17h Salle la Rotonde 75

**ENTREE GRATUITE**



INP

# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## Mosaïque art(s) et culture(s) : nos ateliers



Mosaïque, propose toute l'année, pour ses adhérents, des sorties culturelles d'un soir, des voyages de découvertes patrimoniales.

Et, périodiquement, des manifestations ouvertes à tous, telles que concerts, conférences ou le salon des produits du terroir.

Mosaïque c'est aussi des activités sédentaires, en petits groupes, que nous appelons Ateliers.

Les activités ont évolué au fil des années en fonction de la demande et aussi des animateurs.

En ce début d'année 2024, nous venons de créer un groupe, "théâtre" pour seniors, animé par

Alain SALLET, comédien danseur, qui propose un cycle d'expression corporelle et théâtrale autour de trois axes : le corps, la voix, l'imaginaire.

Autre nouveauté, le "club dictée" qui réunit un lundi sur deux les adhérents qui veulent se frotter pendant une heure, sans esprit de compétition, aux difficultés du vocabulaire et de la syntaxe.

École de minutie et de patience mais aussi d'inspiration artistique, l'activité "calligraphie" existe depuis les premières années de l'association. Animée par Dan BOUCHOUX, elle comporte cette année un groupe d'adultes chevronnés et un groupe d'enfants. Des journées portes ouvertes sont envisagées.

Enfin, l'atelier d'écriture poétique "mes murs de mots" se réunit le dernier mardi du mois au Café de



Campagne ou ses membres se retrouvent autour d'une tasse ou d'un verre pour jouer avec les mots, les sons, leur imaginaire et inventer, seul ou en groupe, de courts textes dans la joie et la bonne humeur. Ce groupe fait partie du collectif "Voix mêlées" qui proposera des animations au centre socioculturel de Péronnas au mois de mars.



**Si vous êtes intéressés, renseignez vous au 06 23 11 59 76**

## Initiation pêche pour les jeunes de l'Agora à l'étang des Carronnières

Des enfants du centre social de l'Agora avec leur animatrice Mathilde, ont été invités à se rendre à l'étang des Carronnières pour une matinée découverte de la pêche. Ils ont été accueillis par le président Gilbert BELFY et des membres de l'association Pêche et Loisirs ainsi que par Martin et Jules de la commission jeunes.

Avant de commencer l'activité les six jeunes âgés de 10 à 14 ans ont dégusté un petit déjeuner offert par l'association. Les bénévoles de celle-ci avaient préparé avec attention le matériel, les appâts et surtout les conseils. Pêcher s'apprend aussi. Certains petits pêcheurs sont restés bredouilles et un peu déçus, les prises n'ont pas été fructueuses.

Cette session découverte avec un premier contact avec l'univers de la pêche dans un site agréable a permis aux jeunes de s'initier à une activité de loisirs simple.



Association Pêche et Loisirs  
**FÊTE SES 20 ANS**  
**SAMEDI 22 ET**  
**DIMANCHE 23 JUIN**  
**ÉTANG DE LA CARRONNIÈRE**  
**PÉRONNAS**  
MANIFESTATION GRATUITE

<b>SAMEDI</b> <b>ENFANTS</b> 5 à 11 ans <i>Obligatoirement accompagné d'un adulte</i> Pêche à la ligne 14h - 16h30 Inscription 13h30 <i>Remises des récompenses pour tous à 17h</i>	<b>DIMANCHE</b> <b>ADULTES</b> Réservé aux adhérents Concours de Pêche 7h30 - 11h Inscription 6h15 <i>Remises des récompenses à 12h</i>
--	---

**TOMBOLA**  
**GOÛTER + BUVETTE**  
**REPAS DIMANCHE MIDI** sur réservation  
Paëlla - Fromage blanc - Tarte  
Christian - 06 81 84 55 73

**15€**



## Amicale des **donneurs de sang**



Les donneurs manquent toujours à l'appel malgré les campagnes publicitaires de toute sorte dans tous les médias. La collecte du **25 janvier** n'a vu que 52 donneurs se présenter.

Toute l'équipe se mobilise pour rendre la collecte la plus accueillante et réconfortante possible mais aussi gourmande. En janvier, la galette des rois attendait les donneurs !!! L'amicale reste optimiste et espère un regain de mobilisation. C'est pour cela qu'elle continue ses actions de promotion et ses manifestations.

Le massif à l'entrée de la salle des fêtes a revêtu son manteau rouge d'hiver en attendant le printemps.

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu le vendredi **2 février** en présence d'une nombreuse assistance attentive aux différents discours des intervenants. À l'issue de celle-ci, un repas pris à La Tendre Charolaise de Corgenon a permis aux invités de se retrouver en toute convivialité. Le tirage de la tombola a récompensé les nombreux acheteurs de tickets.

Dans le cadre de la fête d'été, le **samedi 1<sup>er</sup> juin**, l'amicale proposera son traditionnel repas côtelette/frites. Notez d'ores et déjà cette date sur vos agendas.

### PROCHAINES COLLECTES

**LUNDI 8 AVRIL**

**JEUDI 20 JUIN**

**COMPLEXE MARC BERNARDIN**

**Les malades et autres accidentés de la vie ont besoin de chacun d'entre vous. Alors venez rejoindre la grande chaîne des donneurs de vie.**



**Contact : Nadine MONTIBERT, présidente**  
au 06 18 05 03 16  
[dsbperonnas@gmail.com](mailto:dsbperonnas@gmail.com)  
[don.de.sang.peronnas.free.fr](http://don.de.sang.peronnas.free.fr)



**DIMANCHE 17 MARS**  
ANIMATION DOUBLES FAMILLES DÉGUISÉE  
14H - 17H

Animation ouverte à tous :  
adhérents ou non  
Binôme 1 adulte / 1 enfant  
Goûter crêpes à volonté  
Inscription au club ou par mail  
5€ / personne

CONCOURS DU MEILLEUR DÉGUISÉMENT !

As Péronnas Tennis  
asperonnastennis@gmail.com  
asperonnastennis

## AS Péronnas Tennis : animation déguisée doubles / crêpes familles

Comme chaque année l'AS PERONNAS TENNIS propose une animation "famille" ouverte à tous. L'idée est simple, que vous soyez débutant, ou compétiteur, adhérent au club ou non :

- Venez en famille (ex : parent/enfant - grand parent/petit- enfant) ou entre amis..., en binôme pour participer à l'animation "doubles", nous ferons au mieux pour créer des groupes de niveau !
- Venez déguisés puisque mardi gras n'est pas très loin pour participer au concours de déguisements et jouer dans une bonne ambiance,
- Venez déguster les bonnes crêpes préparées par nos bénévoles dévoués,

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir nombreux !

- Prêt de raquettes possible
- Venir avec des chaussures de sport non marquantes

**PAF : 5 € par personne, goûter crêpes et sirops inclus.**



**Renseignements et inscriptions jusqu'au 13 mars :**  
[asperonnastennis@gmail.com](mailto:asperonnastennis@gmail.com)

### LICENCE D'ÉTÉ

**Vous avez envie de taper la balle aux beaux jours, en extérieur ? Profitez de la FORMULE ÉTÉ (adhésion et licence loisir, valable 3 mois - accès aux courts extérieurs sur réservation) - 50 € par joueur.**

**Pour des cours ou d'autres formules n'hésitez pas à nous contacter : [asperonnastennis@gmail.com](mailto:asperonnastennis@gmail.com)**





Téléthon



Spectacle "Boîte à gants"



Spectacle de Noël  
"Le cirque enchanté"

